

SAPIGNICOURT

2 Septembre 2018

BROCANTE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement en Mairie pour le 24 Aout
accompagné de la photocopie de la carte d'identité

Règlement obligatoire à l'inscription : Chèque à l'ordre du Trésor public

Je soussigné (e)

NOM : **Prénom** :

Né (e) : **à** : **tel** :

Adresse :

Particulier **N° Carte d'identité** :

Date et lieu de délivrance :

Déclare sur l'honneur : - Ne pas être commerçant

- De ne vendre que des objets personnels et usagers

- De non participation à 2 autres manifestations de même nature dans l'année

Artisan Représentant la Société / Association /.. (Raison sociale) :

RC ou R des metiers :

Dont le siège est (Adresse) :

Déclare sur l'honneur : - Etre soumis au régime du code du commerce

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers

Emplacement extérieur : 5 € les 3 mètres

Fait à : **Le** :

Signature :

REGLEMENT

- Les exposants doivent se présenter le matin du 2 Sept 2018 à partir de 6h et jusqu'à 8h30 à SAPIGNICOURT munis de leur pièce d'identité.
- Les exposants devront prendre leurs dispositions en cas d'intempéries.
- Le montant de l'emplacement est à régler à l'inscription et **non remboursable** en cas de mauvais temps ou de désistement sauf annulation de l'organisateur.
- Les exposants s'engagent à respecter les instructions données par les organisateurs de cette brocante .
- Les exposants devront laisser les endroits occupés par eux dans un état de propreté totale. Des sacs leur seront gratuitement distribués et une fois remplis , seront laissés sur place à la fin de la journée. L'organisateur se chargera de les évacuer.
- Les exposants devront se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie , des services fiscaux et de la concurrence , de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de leurs identités .